

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 19.....

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le 2-1-14

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

C ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

61 Avenue Princeps Elisabeth - Schaerbeek

Reponse

le 19 Dec 1913

A la Commission pour l'acquisition de tableaux
pour les musées.

Messieurs!

Parcelle-ci j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je vous ai fait apporter aujourd'hui un tableau nature morte (fleurs pigeons, chevreau et poulx) de Pierre Boel (dont je desirer me débarrasser aux fins d'examination.

J'espère que pour le cas que ledit tableau pourrait vous plaire, le prix ne formera pas obstacle pour un achat éventuel. En fixant le prix à 5000 francs je me suis fait guider entièrement par une taxation antérieure en Hollande d'il y a plusieurs années. Je crois que depuis lors la valeur des bons tableaux anciens a plutôt augmenté.

Informé sur ce sujet par Mr. le Secrétaire Général des B.A. qui a bien voulu me donner sur ce point les renseignements nécessaires, en

me avertissant que le Budget alloué
par l'Etat était déjà épuisé même pour
le plus proche avenir, je ne puis vous dire qu'en
cas de désir d'achat de votre part, pour
moi le paiement ne presse pas.

Quelles que mespears je vous prie
d'accepter de mes sentiments bien distingués

J. Wolterburg Muller